

MONCEAU FLEURS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 12.850.882,95 Euros

Siège social : 23 rue d'Anjou - 75008 Paris

421 025 974 R.C.S. Paris

(Ci-après la « Société »)

**RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES
D' ACTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE
30 SEPTEMBRE 2013**

(L. 225-197-4 du Code de commerce)

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 alinéa 1 du Code de commerce, les informations relatives aux attributions gratuites d'actions effectuées au profit des salariés et mandataires sociaux ne détenant pas plus de 10% du capital social de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

1. Nous vous indiquons qu'aucune action n'a été attribuée gratuitement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, aux mandataires sociaux à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société.
2. Nous vous indiquons également qu'aucune action n'a été attribuée gratuitement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, aux mandataires sociaux à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent.
3. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'indiquer dans le présent rapport le nombre et la valeur des actions qui ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, à chacun des dix salariés de la Société qui ne sont pas mandataires sociaux et dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé et à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires.

Le Directoire